

Le monde associatif traverse une phase de mutation sans précédent. Autrefois acteur atypique de la société française, le tissu associatif est devenu, en quelques années, un partenaire à part entière du développement économique et social.

Cette mutation porte tant sur les aspects fiscaux et réglementaires que sur la place prise, désormais, par les associations dans la vie publique.

Il s'agit donc d'entamer un processus de professionnalisation et de modernisation des associations.

La spécificité des animations et des activités nécessite une gestion particulière et augmente considérablement la difficulté de la gestion comptable et administrative des structures.

## OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser le contenu du rapport moral et financier
- ▶ Connaître les obligations juridiques en la matière
- ▶ Savoir réaliser un bilan et un compte de résultat

## AXES DE TRAVAIL

### ▶ **La place de la comptabilité dans l'historique de la vie associative liée à :**

- La taille - L'activité - L'évolution de l'environnement économique
- Les exigences des financeurs et partenaires
- Les liens entre la comptabilité, les activités de l'association, ses statuts

### ▶ **Les obligations comptables :**

- Le plan comptable - La comptabilité d'engagement - Le contrôle interne
- Distinguer les ressources par nature - Justifier de l'utilisation des ressources
- La valorisation du bénévolat et des contributions en nature

### ▶ **Le processus de la comptabilité :**

- Le journal - Le grand-livre - La balance
- Les états de fin d'année : bilan, compte de fonctionnement et les annexes

### ▶ **Outils et méthodologie :**

- Pièces comptables, classement et conservation des documents
- La justification de la trésorerie et les états de rapprochement bancaires
- La balance
- Les liens avec le budget
- Les professionnels : experts-comptables et commissaires aux comptes
- Les trucs et astuces

### ► **Savoir analyser les documents financiers d'une association :**

- Repérer les indicateurs « de performance » à partir du compte de fonctionnement
- Évaluer la santé financière de l'association à partir du bilan
- Savoir lire et interpréter le potentiel et les perspectives de l'association à partir des documents comptables, du budget et du procès verbal d'assemblée générale
- Savoir établir un rapport financier

### ► **Exercices d'application et études de cas :**

- Lire et interpréter un bilan - Comprendre le contenu qualitatif du budget
- Mesurer la faisabilité financière du plan de financement
- Savoir évaluer les écarts entre la situation de la structure et la situation souhaitée

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Chaque séance se déroule, d'abord par un tour de table où chacun se présente et présente son association afin de créer la dynamique de groupe, favoriser les échanges à venir et exprimer ses attentes par rapport au module.

## PUBLICS CONCERNÉS

- Dirigeants, salariés, bénévoles des associations en politique de la Ville.

## INTERVENANTE

► **Isabelle LARROUTUROU**, consultante et formatrice à *Clymats d'Entreprises - Association*.

Consultante auprès de l'ANPE, diagnostic et conseil auprès d'associations dans le cadre de DLA, diagnostic organisationnel et accompagnement à la restructuration d'association.



**Ces deux journées de formation peuvent être complétées par la formation « Risques comptables et budgétaires » (p.12)**

- **Durée :** 2 journées (**repas non pris en charge par le CRPVE**)
- **Dates :** **mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 mars 2011 de 9h à 17h**
- **Lieu :** Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne  
Maison Départementale de l'Habitat (3<sup>ème</sup> étage)  
Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut - 91000 Évry
- **Participation :** **10€** par personne pour les 2 journées de formation
- **Modalités d'inscription :** inscription obligatoire - Remplir la fiche jointe
- **Date limite d'inscription :** 25 février 2011